

Réf: Dossier N° 088801

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LEADER MEDICAL CORPORATION » en abrégé « LMC »

Siège social Abidjan, Yopougon, YOPOUGON MAROC, Lot 4088,
Ilot 115

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 07/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LEADER MEDICAL CORPORATION » en abrégé « LMC »

Objet : - CONSTRUCTION, REAHABILITATION D'INFRASTRUCTURES MEDICALES ET SANITAIRES ;
- EQUIPEMENTS DE MOBILERS ET D'IMMOBILIERS MEDICAUX ET SANITAIRES, MATERIELS MEDICAUX ET BIOMEDICAUX ;
- FOURNITURES DE BUREAU ;
- ENTRETIEN D'ESPACES MEDICAUX ;
- FORMATION, RECYCLAGE, RENFORCEMENT DE CAPACITE ET PLACEMENT DU PERSONNEL DE SANTE RELAIS ;
- COLLECTE ET GESTION DES DECHETS MEDICAUX ET BIOMEDICAUX ;
- INSTALLATION D'INFIRMERIE DE CHANTIER ET D'ENTREPRISES EN PREFABRIQUES OU NON.
- GESTION DE PRODUITS SANGUINS ET SUBSTITUTS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, YOPOUGON MAROC, Lot 4088, Ilot 115

Dirigeant(s) : M AHOURAN BARTH FLORENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01529 du 23/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12078/GTCA/RC/2022 du 23/03/2022

